

JUILLET

01	Ve
02	Sa
03	Di
04	Lu
05	Ma
06	Me
07	Je
08	Ve
09	Sa
10	Di
11	Lu
12	Ma
13	Me
14	Je
15	Ve
16	Sa
17	Di
18	Lu
19	Ma
20	Me
21	Je
22	Ve
23	Sa
24	Di
25	Lu
26	Ma
27	Me
28	Je
29	Ve
30	Sa
31	Di

AOÛT

01	Lu
02	Ma
03	Me
04	Je
05	Ve
06	Sa
07	Di
08	Lu
09	Ma
10	Me
11	Je
12	Ve
13	Sa
14	Di
15	Lu
16	Ma
17	Me
18	Je
19	Ve
20	Sa
21	Di
22	Lu
23	Ma
24	Me
25	Je
26	Ve
27	Sa
28	Di
29	Lu
30	Ma
31	Me

SEPTEMBRE

01	Je
02	Ve
03	Sa
04	Di
05	Lu
06	Ma
07	Me
08	Je
09	Ve
10	Sa
11	Di
12	Lu
13	Ma
14	Me
15	Je
16	Ve
17	Sa
18	Di
19	Lu
20	Ma
21	Me
22	Je
23	Ve
24	Sa
25	Di
26	Lu
27	Ma
28	Me
29	Je
30	Ve

OCTOBRE

01	Sa
02	Di
03	Lu
04	Ma
05	Me
06	Je
07	Ve
08	Sa
09	Di
10	Lu
11	Ma
12	Me
13	Je
14	Ve
15	Sa
16	Di
17	Lu
18	Ma
19	Me
20	Je
21	Ve
22	Sa
23	Di
24	Lu
25	Ma
26	Me
27	Je
28	Ve
29	Sa
30	Di
31	Lu

NOVEMBRE

01	Ma
02	Me
03	Je
04	Ve
05	Sa
06	Di
07	Lu
08	Ma
09	Me
10	Je
11	Ve
12	Sa
13	Di
14	Lu
15	Ma
16	Me
17	Je
18	Ve
19	Sa
20	Di
21	Lu
22	Ma
23	Me
24	Je
25	Ve
26	Sa
27	Di
28	Lu
29	Ma
30	Me

DÉCEMBRE

01	Je
02	Ve
03	Sa
04	Di
05	Lu
06	Ma
07	Me
08	Je
09	Ve
10	Sa
11	Di
12	Lu
13	Ma
14	Me
15	Je
16	Ve
17	Sa
18	Di
19	Lu
20	Ma
21	Me
22	Je
23	Ve
24	Sa
25	Di
26	Lu
27	Ma
28	Me
29	Je
30	Ve
31	Sa



● EMBALLAGES ET PAPIERS



● ORDURES MÉNAGÈRES (OM)

Vos déchets doivent être présentés la veille du jour de la collecte à partir de 20 h (collecte entre 6 h et 13 h), y compris les jours fériés.

● DÉCHETS VERTS ET FERMENTESCIBLES

Vos déchets verts doivent être présentés le jour de la collecte avant 12 h (collecte entre 12 h et 20 h).



Distribution de sacs pour végétaux, retrouvez les modalités sur cergy-pontoise.fr.



● ENCOMBRANTS ET DEEE*

Collecte 1 fois par mois

Vos déchets doivent être présentés la veille du jour de collecte à partir de 20h



VERRE aux bornes d'apport volontaire proches de chez vous (carte interactive sur cergy-pontoise.fr).



Retirez vos bacs du domaine public le plus rapidement possible.



Placez la poignée de votre bac vers la rue pour faciliter la collecte

Que faire des autres déchets ?



PILES ACCUMULATEURS, ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, PNEUS ET BATTERIE DE VÉHICULES

Certains objets peuvent être réparés ou rapportés chez votre commerçant ou en déchèterie.



DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

Ils constituent 30% de nos poubelles alors qu'ils pourraient devenir un engrais naturel pour les fleurs et le potager ! Réservez vite gratuitement votre composteur sur ceryypontoise.fr.



TEXTILES (linges de maisons, chaussures...)

En bon état ne les jetez pas, donnez-les, customisez-les sinon déposez-les dans les bornes pour une nouvelle vie !



LES CARTONS

Les cartons doivent être pliés et/ou découpés pour entrer dans votre bac jaune.

Les gros cartons sont acceptés en déchèterie.



DÉCHETS DE SOINS (DASRI)

Rapportez les déchets piquants/coupants en pharmacie ou à la déchèterie de Saint-Ouen l'Aumône.

Pensez à ramener aussi vos médicaments en pharmacie.



DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

La peinture, les gravats et autres déchets spéciaux ou dangereux ne sont pas des encombrants ! Ils sont acceptés en déchèterie.

Réduisons nos déchets !

Les objets ont plusieurs vies : recyclage, réparation, customisation, pensez-y !

Vous pouvez notamment déposer vos objets à l'espace réemploi des Linandes (Cergy).

Pour connaître tous les bons usages et les bons gestes, rendez-vous sur la page Facebook *Je réduis mes déchets* à Cergy-Pontoise.



LES DÉCHÈTERIES

Vous avez à disposition cinq déchèteries près de chez vous :

Hauts-de-Cergy (rue des Abysses), Les Linandes (bvd. de la Paix / rue du Palet), Osny (chemin des Hayettes), Jouy-le-Moutier (rue Denis Papin), Saint-Ouen l'Aumône (ZI des Béthunes).

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 19h

Samedi et dimanche : 10h - 19h

Ouverture les jours fériés

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 17h

Samedi et dimanche : 10h - 17h

Fermeture le 1^{er} nov. et le 25 déc.

Toutes les infos sur les déchèteries sur ceryypontoise.fr



Sepur
Engagés pour l'avenir
de nos territoires

